

Questions orales

[Français]

QUÉBEC—LA NÉCESSITÉ DE RESTREINDRE L'USAGE DU PÉTROLE—LE BESOIN D'UNE MARINE MARCHANDE

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Le premier ministre du Québec, M. Bourassa, déclarait il y a à peine une semaine qu'il n'y avait pas et n'y aurait pas pénurie de pétrole et d'énergie dans la province de Québec. Pourquoi alors le très honorable premier ministre, hier soir, a-t-il fait appel aux «épouvantails à corneilles» qui ont pour effet d'affoler la population devant le spectre des restrictions volontaires, et quel était le but de ce geste?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, à mon avis, il existe une différence d'interprétation entre ce que le gouvernement du Québec a dit et ce que le député dit.

J'ai moi-même eu l'occasion de parler à M. Bourassa, il y a environ une semaine, et je puis assurer le député que sa position n'est pas du tout de viser à garantir à la population du Québec qu'elle aura assez de pétrole pour cet hiver. Le député se réfère peut-être à une déclaration qui a été faite beaucoup plus tôt par un autre de ses ministres, avant que tous les faits soient portés à sa connaissance. Je veux seulement ajouter, monsieur le président, que la réunion à Toronto a précisément pour but d'expliquer aux ministres provinciaux, y compris ceux du Québec, l'état des faits, la situation actuelle, ainsi que les observations extrêmement importantes du chef de l'opposition (M. Stanfield) au sujet du pipe-line de Portland, avant que le Québec puisse garantir à la population qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour cet hiver.

M. Caouette (Témiscamingue): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Le très honorable premier ministre disait, hier soir encore, que nos stocks de pétrole sont suffisants, et qu'il n'y aura pas pénurie, mais que les moyens de transport, comme le pipe-line, constituaient actuellement le problème numéro un. Or, hier soir, aux nouvelles télévisées de Radio-Canada, nous avons vu qu'un cargo grec, transportant du pétrole depuis Vancouver, empruntera le canal de Panama pour venir à Montréal ou Portland. Est-ce que le très honorable premier ministre a alors réalisé l'importance, pour le Canada, de se doter d'une marine marchande pour transporter nos marchandises à travers le Canada?

M. Trudeau: Monsieur le président, si le député se reporte à une déclaration faite par le ministre des Transports, il verra vers quelle direction le gouvernement s'oriente au sujet de la marine marchande. Il comprendra qu'il est également important d'avoir un pipe-line, puisque la distance est plus courte de Toronto-Sarnia à Montréal par pipe-line que celle de la côte ouest jusqu'à Portland, en empruntant le canal de Panama.

[Traduction]

LE CONTRÔLE DES PRIX DU PÉTROLE APRÈS LE DÉBLOCAGE—LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN OLÉODUC VERS MONTRÉAL

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je pose au premier ministre deux questions concernant la déclaration qu'il a faite hier soir et celle d'aujourd'hui. Je voudrais qu'il précise quelque chose. Le blocage du prix des produits pétroliers sera-t-il levé à la fin de

[M. l'Orateur.]

janvier ou de février, comme lui-même ou le ministre l'a précisé? Le premier ministre a déclaré que le prix ne serait pas identique aux prix mondiaux. A quel mécanisme songe le gouvernement ou quelle autre méthode de contrôle envisage-t-il pour la protection du consommateur? Et s'il ne peut le dire aujourd'hui, quand nous annoncerait-il que cette politique inconnue sera dévoilée?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai cru avoir répondu à une question semblable posée par le chef du NPD. J'ai indiqué que lundi prochain nous répondrons en partie à cette question, mais je pense que le reste de la réponse viendra quand nous présenterons une mesure relativement à la question de la taxe à l'exportation et de la fixation des prix du pétrole.

M. Woolliams: Une autre question, monsieur l'Orateur. Hier, le ministre a parlé du pipe-line de Montréal et a dit qu'une annonce avait été faite à ce sujet. Or, diverses annonces ont déjà été faites au sujet du pipe-line. Étant donné que le pipe-line est un moyen important d'assurer les approvisionnements, où en est ce projet aujourd'hui? Qui va exécuter les travaux? Quand les travaux commenceront-ils? Et le gouvernement croit-il pouvoir trouver l'acier nécessaire à l'exécution de ces travaux?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, on a annoncé l'aménagement de l'oléoduc le 4 septembre. Après cette déclaration, le ministre de l'Industrie et du Commerce et celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources ont rassemblé les réponses aux questions posées par le député et celles-ci seront données de la manière habituelle à la Chambre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je donne la parole au député de Calgary-Nord. Il y a tant de députés qui veulent poser des questions supplémentaires sur ce sujet que nous devrions peut-être essayer d'en poser moins.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, il s'agit semble-t-il d'une politique inconnue. Personne ne la connaît. C'est quelque chose du genre d'Alice au pays des merveilles. Quand nous annoncerait-on cette politique, afin que les Canadiens la connaissent, au lieu de devoir écouter des radotages comme ceux qu'ils ont entendus hier soir?

LE PROJET DE CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ NATIONALE DU PÉTROLE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au premier ministre. Étant donné que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a dit au comité et à la Chambre qu'il ferait avant la fin de ce mois une déclaration sur la position du gouvernement au sujet d'une société nationale du pétrole, la déclaration d'hier soir du premier ministre signifiait-elle que cette déclaration ne sera pas faite ce mois-ci?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas compris si le député a dit que le ministre avait affirmé qu'il ferait cette déclaration lundi. Si c'est ce que le député a compris...

M. Nielsen: Ce mois-ci.

M. Trudeau: Une déclaration sera faite, sous peu, sur cette question.